

COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
27 MAI 2020 – N°3/2020

Il s'agissait de la réunion d'installation du nouveau Conseil Municipal.

Élus lors du premier tour des élections du 15 mars, les quinze conseillers municipaux, renouvelés à 75% ont été installés. Afin de respecter les règles sanitaires en vigueur, cette réunion s'est tenue exceptionnellement à la salle des associations et à huit clos.

Sous la présidence de l'ainé de l'assemblée, Guy NOËL, il a été procédé à l'élection du Maire de Bussière-Galant. Emmanuel DEXET a été reconduit, pour la deuxième fois, à cette fonction.

Frédéric MOREAU a été élu, Maire Délégué de Saint-Nicolas-Courbefy, commune associée.

Après avoir fixé le nombre d'adjoints à quatre, ont été élus au scrutin de liste et à parité :

- 1^{er} adjoint : Guillaume RICHIGNAC
- 2^{ème} adjoint : Éliane JACQUEMENT
- 3^{ème} adjoint : Gaétan MOULY
- 4^{ème} adjoint : Karine BEYLOT-POULET

Enfin, Marie-Claude BEYRAND a été désignée Conseillère Déléguée aux finances.

Les autres membres du Conseil Municipal sont : BARRY Christian, BEYLY-LE-SECH Catherine, BOULESTEIX Sophie, COUVY Xavier, CUETOR David, NOËL Guy, RAYNAUD Sandrine, RENARD Martine.

Le Maire a ensuite lu à tous, la charte de l'élu local.

Malgré le contexte particulier, l'ensemble du Conseil Municipal a réaffirmé son engagement à être au service de la population et à œuvrer au développement de notre commune de Bussière-Galant / Saint-Nicolas-Courbefy.

Le prochain Conseil Municipal a été fixé au 10 juin, au cours de laquelle seront notamment mise en place les commissions de travail et la désignation des représentants de la commune aux différents organismes.

Vu le 02 juin 2020

Le Maire,

Emmanuel DEXET

